



Arms Trade Treaty
7th Conference of States Parties
Geneva, 30. August - 03. Sep-
tember 2021

**Agenda Point 9: Matters pertaining to Finan-
cial Contributions**

**Eléments concernant le projet de déci-
sion relatif à la mise en œuvre de la règle
financière 8.1.d**

Monsieur le président,

Nous tenons à remercier le Comité de gestion pour le projet de décision soumis à la considéra-
tion de la Conférence concernant la mise en œuvre de la règle financière 8.1.d

Nous considérons que le projet de décision a évolué dans la bonne direction au cours des der-
niers mois, et que le mécanisme proposé de mise en œuvre de la règle financière 8.1.d est
maintenant suffisamment abouti pour que nous puissions le valider.

Nous tenons surtout à saluer la simplification de la procédure envisagée dans le cas du non-
respect d'un plan de re-paiement [paragraphe 11], qui permet d'éviter de placer le Comité de
gestion de devoir statuer sur des situations de non-conformité. Ceci ne rend pas dans les
fonctions de cet organe et nous risquerions d'en politiser la nature.

Dans ce contexte, au vu des amendements apportés au projet de décision depuis les dernières
consultations, nous pouvons appuyer le projet de décision et espérons qu'il pourra être adopté
par la Conférence.

Merci, monsieur le président.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Elements concernant le projet de budget pour 8CSP

Monsieur le président,

Nous remercions le Secrétariat pour la proposition de budget pour 2022, y compris un possible train d'économie, et souhaiterions formuler les remarques suivantes à ce sujet.

Nous pouvons soutenir la proposition de budget pour 2022 et n'avons pas d'objection concernant la liste de possibles domaines où une réduction des dépenses seraient envisageables afin de réduire les risques financiers posés par les non-paiements.

Cela étant, nous devons exprimer notre forte préoccupation devant la situation financière actuelle. Nous sommes tout particulièrement frappés du fait que plus de 50 Etats ne se sont pas acquittés de leurs obligations financières cette année.

Nous comprenons les défis qui peuvent résulter sur le plan financier de la situation causée par la crise sanitaire, mais la réalité est que nombre de pays ont des arriérés couvrant de multiples années. Certains Etats n'ont en fait jamais effectué un quelconque versement depuis la toute première ou deuxième CSP, et non jamais respectés leurs obligations financières, qui sont de nature juridiquement contraignantes.

Dans ce contexte, il sera important que le document final de cette Conférence souligne notre préoccupation quant à la présente situation financière et demande aux Etats ayant des arriérés de les régler sans plus attendre.

Par ailleurs, nous invitons la présidence de 8CSP d'approcher rapidement et en particulier les Etats ayant des arriérés portant sur de multiples cycles financiers, afin qu'ils régularisent leur situation.

Merci, monsieur le président.